



APPEL D'OFFRES

VM-2021-ADM-02

VENTE D'UNE SOUFFLEUSE COLUMBIA

La Ville de Ville-Marie offre en vente, par voie d'appel d'offres, l'article suivant :

- Souffleuse Columbia de 28 pouces (10,5 HP)



INFORMATIONS : Les personnes intéressées à soumissionner peuvent imprimer le bordereau de soumission joint à la présente ou en obtenir copie à l'hôtel de ville du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h à 12 h.

L'article mis en vente pourra être vu, sur rendez-vous, à l'Aréna Frère Arthur-Bergeron situé au 27, rue Saint-Gabriel Sud. La personne à contacter pour un rendez-vous ou pour toute information supplémentaire est M. Jocelyn Gagnon, au numéro 819 629-2881, poste 122.

La Ville de Ville-Marie ne fournit aucune garantie sur l'article mis en vente et ne peut se prononcer sur la qualité et l'état de marche; précisons toutefois que des réparations sont nécessaires.

Le soumissionnaire a 14 jours pour se procurer l'article, sans quoi, il sera remis en vente.

Les soumissions devront parvenir au bureau municipal en un (1) exemplaire, sur le bordereau de soumission joint à la présente, et être expédiées dans une enveloppe cachetée sur laquelle doit apparaître l'indication suivante :

SOUSSION « SOUFFLEUSE COLUMBIA »

À l'adresse suivante (boîte de dépôt devant l'hôtel de ville ou par la poste) :

Ville de Ville-Marie
21, rue Saint-Gabriel Sud
Ville-Marie (Québec) J9V 1A1

CLÔTURE DES SOUMISSIONS : Les soumissions seront reçues jusqu'au 9 décembre 2021, à 11 h. L'ouverture des soumissions se fera le même jour dans les minutes suivant l'heure de clôture.

L'offre la plus haute sera acceptée. Par contre, la Ville se réserve le droit de n'accepter aucune des soumissions reçues.

Donné à Ville-Marie, ce 24 novembre 2021.

Martin Lecompte
Directeur général



Appel d'offres VM-2021-ADM-02

BORDEREAU DE SOUMISSION

VENTE D'UNE SOUFFLEUSE COLUMBIA

DESCRIPTION	QTÉ	PRIX FORFAITAIRE (avant taxes)
Souffleuse Columbia 28 pouces 10,5 HP	1	\$

DATE LIMITE DU DÉPÔT DES SOUMISSIONS :

9 décembre 2021 à 11 h

CONDITIONS DE VENTE :

- La vente sera octroyée au plus haut soumissionnaire.
- La vente sera faite sans aucune garantie et tel que vu.
- Le soumissionnaire s'engage à prendre possession de l'équipement dans les sept (7) jours suivant l'adjudication et devra assumer les frais de manutention, de chargement et de transport.
- La vente de l'équipement est assujettie à la TPS et à la TVQ.

PAIEMENT :

Un chèque à l'ordre de la Ville de Ville-Marie devra être remis lors de la cueillette.

La Ville de Ville-Marie ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, et n'assumera aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le soumissionnaire. La Ville de Ville-Marie se réserve également le droit d'annuler le présent appel d'offres.

En signant et déposant sa soumission, le soumissionnaire renonce à poursuivre ou mettre en cause la Ville de Ville-Marie pour tout dommage ou vice de fonctionnement affectant le lot soumissionné.

EN FOI DE QUOI, JE M'ENGAGE À ACHETER LA SOUFFLEUSE DE LA VILLE DE VILLE-MARIE DÉCRITE AU PRÉSENT BORDEREAU.

NOM DU SOUMISSIONNAIRE : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____ COURRIEL : _____

J'AI SIGNÉ À _____ CE _____
(ville) (jour)

NOM DU SIGNATAIRE : _____
(en lettres moulées)

SIGNATURE : _____